



BARÈME DES HONORAIRES AGENCE CATHARE

- **Vente de bien à usage d'habitation, immeuble de rapport, terrains, garages et parkings :**

Jusqu'à 60 000€ Forfait 3 600€ TTC

Au-delà de 60 000€ 6% TTC

Vente de fonds de commerce 10% TTC

Honoraires TTC à la charge du vendeur calculés sur le prix de vente du bien.

- **Location de biens à usage d'habitation meublés et non meublés**

Plafonnement Loi ALUR du 24 mars 2014 – Décret n° 2014-890 du 1er août 2014

HONORAIRES DE LOCATION		
Surface du logement	Hono. TTC par m ²	Hono Maxi de la tranche
De 1.00 m ² à 30.00 m ²	6.50 €	195.00 €
De 31.00 m ² à 60.00 m ²	5.00 €	345.00 €
De 61.00 m ² à 100.00 m ²	1.00 €	385.00 €
De 101.00 m ² et +	1.00 €	
HONORAIRES ETAT DES LIEUX		
De 1.00 m ² à 60.00 m ²	2.50 €	150.00 €
De 61.00 m ² à 100.00 m ²	1.25 €	200.00€
De 101.00 m ² et +	0.50 €	
HONORAIRES DE GESTION : 7.00% TTC des sommes encaissées		

- **Location à usage professionnel**

Entremise et négociation, visites, constitution du dossier et rédaction de bail Forfait 2 500 € TTC à la charge du preneur

- **Estimation**

AVIS DE VALEUR OFFERT !

Dans le cadre d'une estimation bancaire ou notariale 250 € TTC

La remise d'une facture d'honoraires est obligatoire

Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

TVA taux en vigueur 20 %